

Service instructeur  
Service des Actions Sportives

n° 10e/14-07

Service consulté

**SOUTIEN A L'ANIMATION SPORTIVE**

**LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE  
LE DEPARTEMENT ET LA SAOS FC MULHOUSE BASKET**

Résumé : *Conformément aux critères d'intervention en matière d'animation sportive, il vous est proposé de passer une convention de partenariat avec la SAOS FC Mulhouse Basket pour la réalisation d'actions spécifiques en 2007.*

*L'engagement total prévu dans ce rapport s'élève à 48 100 €.*

Lors du BP 2007, rapport n° 2007/I – 10e/02 du 14 décembre 2006, une enveloppe de crédits de 1 711 748 € a été votée par le Conseil Général pour les différentes interventions en faveur des comités départementaux sportifs, des clubs haut-rhinois, des écoles de sport, des mercredis de neige et des BAFA-BAFD.

La Commission Permanente est chargée de la répartition des aides en cours d'année.

Il vous est proposé dans ce rapport, d'autoriser la signature de la convention de partenariat spécifique, en raison de sa nature juridique, avec la SAOS FCM Basket Mulhouse.

La dépense correspondante à engager dans ce rapport, s'élève à **48 100 €**.

La loi n° 84-610 du 16 juillet 1984, modifiée par les lois n°99-1124 du 28 décembre 1999 et n°2000-627 du 6 juillet 2000, relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, ainsi que les décrets n°2001-828 et 2001-829 du 4 septembre 2001 pris pour l'application de, respectivement, l'article 19-3 et l'article 19-4 de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984, organisent, en effet, un dispositif de financement public spécifique pour les sociétés sportives, limité à des missions d'intérêt général définies par décret en Conseil d'Etat.

Ces missions concernent notamment la participation du club à des actions d'éducation, d'intégration ou de cohésion sociale.

Les sociétés sportives doivent aussi fournir à l'appui de leur demande de subvention les pièces suivantes :

- les bilans et comptes de résultat des deux derniers exercices clos ainsi que le budget prévisionnel de l'année sportive pour laquelle la subvention est sollicitée,
- un rapport retraçant l'utilisation des subventions versées par les collectivités territoriales l'année sportive précédente,
- un document prévisionnel qui indique l'utilisation prévue des subventions demandées.

Ces documents qui doivent être annexés à la délibération qui décide l'octroi de la subvention, ont été fournis par le FCM Basket au titre de la subvention souhaitée pour l'année 2007 et se trouvent dans le rapport sous annexes 2, 3 et 4.

Conformément au dispositif législatif, l'aide financière du Département pourrait être attribuée au titre de notre traditionnelle action de partenariat avec ce club dans le cadre des *Mercredis Sportifs du Conseil Général*, au titre des interventions sportives auprès des écoles, des clubs sportifs et des associations socioculturelles qui sont détaillées dans le rapport et, enfin, au titre du Fonds d'aide à l'organisation de manifestations sportives.

Une convention - annexe 1 - est établie entre le Département et la SAOS FC Mulhouse basket pour entériner ce partenariat.

Les actions d'animation prévues cette année, relèvent de la participation de la SAOS FC Mulhouse Basket à des actions d'éducation, d'intégration ou de cohésion sociale.

Le Conseil général prévoit d'y engager un montant total de 48 100 € en 2007 pour faciliter ces actions citoyennes, somme ventilée comme suit:

• <i>Les mercredis de basket du Conseil Général</i>	16 100 €
• <i>Les interventions sportives auprès des écoles, des clubs sportifs et des associations socioculturelles</i>	30 000 €
• <i>Le soutien à l'organisation d'une manifestation sportive: le challenge Région Alsace 2007</i>	<u>2 000 €</u>

soit un total de 48 100 €

<b>1. Les Mercredis de Basket du Conseil Général: une aide de 16 100 €.</b>
---

Les *Mercredis de Basket du Conseil Général* sont des actions d'animations, d'éducation, d'intégration et de cohésion sociale initiées par le Département du Haut-Rhin depuis 1999 dont l'objectif vise également à créer un vivier de joueurs dans le département.

Ces manifestations sont animées par l'équipe masculine fanion du FC MULHOUSE qui évolue en Pro B du championnat national de basket.

Elles sont organisées en liaison avec le Comité départemental de Basket-Ball et s'adressent aux jeunes haut-rhinois âgés de 10 à 16 ans, licenciés ou non.

#### **A. Bilan de l'édition 2005/2006**

Les 7 Mercredis de Basket de la saison 2005/2006 se sont déroulés à MORSCHWILLER, EGUISHHEIM, COLMAR, RUELISHEIM, GUEBWILLER, VIEUX FERRETTE et SPECHBACH et ont concerné près de 400 jeunes.

Les séances se sont déroulées l'après-midi sous la houlette de l'équipe du FCM au complet.

Au programme, démonstrations, ateliers et tournois suivis d'une séance de dédicace et d'une collation offerte aux participants.

Cette animation rencontre toujours un grand succès auprès des jeunes et des clubs d'accueil.

#### **B. Reconduction de l'opération**

La SAOS FC Mulhouse Basket a sollicité pour 2006/2007, la reconduction de cette opération de promotion et de développement du Basket dans le Haut-Rhin, ainsi que le partenariat du Conseil Général.

Compte tenu du bilan positif de cette opération, il convient de la renouveler en 2007.

#### **C. Programme des Mercredis de Basket du Conseil Général**

Au programme pour cette année, démonstrations, ateliers et tournois suivis d'une séance de dédicace et d'une collation offerte à tous les participants.

Un poster de l'équipe, réalisé par le Département du Haut-Rhin pour assurer la promotion de cette opération, est remis, après dédicace, aux jeunes participants, à l'issue de chaque séance par les joueurs du FCM Basket.

#### **D. Calendrier 2007 des Mercredis de Basket du Conseil Général**

Pour 2006/2007, cette opération de promotion et de développement du Basket dans le Haut-Rhin, avec le partenariat du Conseil Général se déroule selon le calendrier sportif suivant :

- 18 octobre 2006 à WITTENHEIM
- 15 novembre 2006 à ILLFURTH
- 06 décembre 2006 à RUMERSHEIM
- 17 janvier 2007 à WALDIGHOFFEN,
- 07 février 2007 à CARSPACH,
- 07 mars 2007 à THANN,
- 16 mai 2007 à RIMBACH.

### **E. La mise en œuvre des Mercredis de Basket du Conseil Général**

Le FC Mulhouse mettra en œuvre tous les moyens pour la réussite de ces après midi sportifs en liaison avec les clubs d'accueil, mobilisera l'ensemble des basketteurs de haut niveau de l'équipe du FCM et à assurera un encadrement de qualité et sécurisé aux jeunes participants.

### **F. L'aide du Département à la SAOS FC Mulhouse Basket**

Compte tenu du succès de ces Mercredis de Basket auprès des jeunes et de la qualité des prestations fournies par le club animateur, je vous propose d'allouer à ce club une aide de 2 300 € par séance pour 7 mercredis de la saison 2006/2007 soit un total de **16 100 €**.

D'autre part et à l'instar de l'année dernière, des ballons sont offerts aux 7 clubs d'accueil ; je vous propose de prévoir à cet effet un crédit de 770 € à verser au Comité Départemental de Basket, partenaire de l'opération, et qui se charge de l'achat de ces ballons. Cette subvention fera l'objet d'un rapport qui sera examiné lors d'une prochaine réunion.

Enfin, un poster de l'équipe est réalisé par nos soins pour assurer la promotion de cette opération. Il est remis, après dédicace, aux jeunes participants, à l'issue de chaque séance.

<h3><b><u>2. Les interventions sportives auprès des écoles, des clubs sportifs et des associations socioculturelles: un engagement de 30 000 €</u></b></h3>
---

La SAOS FC Mulhouse Basket organise tout au long de l'année des manifestations dans les écoles, les clubs sportifs et les associations socioculturelles, des opérations de promotion du sport en général et du Basket en particulier.

Il s'agit de rencontres qui peuvent s'adresser à des jeunes scolaires comme à des jeunes actifs en difficulté.

Un programme prévisionnel énumérant les types d'intervention, les moyens mis en place, le calendrier, le type de population touchée est annexé à la convention.

#### **A. Programme des actions**

Ce programme s'échelonne tout au long de l'année 2007 ; il se compose d'échanges entre les jeunes et les basketteurs, d'interviews, d'initiations au basket, d'études et d'explications de stratégies de matchs et enfin d'invitations à des matchs qui auront été préparés et étudiés avec l'équipe.

#### **B. Moyens, calendrier et modalités de mise en œuvre des actions**

Les modalités de mise en œuvre de ces actions, la liste des écoles, des clubs sportifs, des associations socioculturelles du Département du Haut-Rhin ainsi que le calendrier prévisionnel est soumis au Département en début de saison.

La SAOS FC Mulhouse Basket met à disposition de ces actions, le personnel du club ainsi que l'ensemble des sportifs du FCM Basket.

Pour cette année 2007, le club y consacrera un nombre d'heures fixé à 397.

Un compte rendu chiffré et détaillé de toutes les opérations sera remis au Département par la SAOS FC Mulhouse Basket en fin de saison sportive.

### **C. L'engagement financier du Département du Haut-Rhin pour cette action**

La subvention maximum versée par le Département du Haut-Rhin pour cette action s'élève à 30 000 € pour la saison sportive 2007 au titre du soutien à la réalisation du programme présenté en début de saison.

<b>3. Le soutien à l'organisation d'une manifestation sportive, le challenge Région Alsace 07: 2 000 €</b>
--

Comme l'an passé, la SAOS FCM Basket projette d'organiser en 2007, le Challenge Région Alsace qui doit se tenir au Palais des Sports de Mulhouse le week end du 8 septembre 2007.

### **A. PROGRAMME DE L'ACTION**

Il s'agit d'un tournoi de basket auquel participent des équipes du haut niveau régional (Strasbourg, Nancy, Besançon, Epinal, Dijon) ainsi qu'une équipe internationale (Allemagne, Belgique, Italie).

Il se déroule sur une ou deux journées, avec pour premier objectif, de proposer au public haut-rhinois, des matchs intéressants pendant la période de préparation des équipes professionnelles.

Le second objectif est de permettre à des clubs et des associations du Haut-Rhin invités par le FCM, de découvrir le basket de haut niveau au Palais des Sports de Mulhouse et de rencontrer des basketteurs professionnels lors d'une séance de dédicace le matin du match.

A cette occasion, la SAOS FCM Basket invite 300 jeunes issus des clubs de basket du Haut-Rhin, à assister, gratuitement, aux entraînements des équipes ainsi qu'aux rencontres officielles en fin d'après-midi et en soirée.

Cette action est réalisée en liaison avec le Comité Départemental de Basket chargé de proposer les clubs bénéficiaires du dispositif.

### **B. L'ENGAGEMENT FINANCIER DU DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN POUR CETTE ACTION**

La subvention maximum versée par le Département du Haut-Rhin pour cette action, s'élève à 2 000 € pour la saison 2007 au titre du Fonds d'aide à l'organisation de manifestations sportives se déroulant dans le Haut-Rhin.

La SAOS FC Mulhouse Basket transmettra le moment venu, une demande de subvention spécifique au Département.

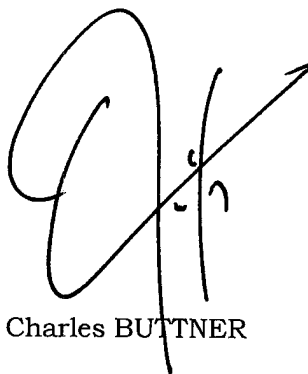
Il est précisé que la subvention ne sera versée qu'après la tenue de la manifestation et sur présentation d'un compte rendu moral et financier de cette opération car il est bien précisé que la subvention n'est attribuée que si elle a réellement lieu.

En conclusion, je vous propose:

- d'autoriser la reconduction, en 2006/2007, de l'opération les *Mercredis de Basket du Conseil Général* selon le calendrier prévu au rapport,
- d'allouer, à ce titre, à la SAOS FCM basket, une subvention maximum de **16 100 €** correspondant à une aide de 2 300 € par séance,
- d'attribuer une subvention départementale de **30 000 €** à la SAOS FCM basket pour la réalisation d'interventions sportives dans les écoles, les clubs sportifs et les associations socioculturelles,
- d'allouer à la SAOS FC Mulhouse Basket, une subvention de **2 000 €** du Fonds d'aide à l'organisation de manifestations sportives se déroulant dans le Haut-Rhin pour l'organisation du Challenge Région Alsace 2007 en précisant que cette subvention ne sera versée au bénéficiaire qu'après la tenue de la manifestation et sur présentation d'un compte-rendu moral et financier de la manifestation ainsi que du dossier de presse relatant l'opération,
- de m'autoriser à signer la convention de partenariat avec la SAOS FCM Basket Mulhouse pour une aide totale de 48 100 €.

Je précise que la dépense correspondante d'un montant de 48 100 € sera prélevée au chapitre 65, nature 6574, programme E 032 du Budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Direction de l'Éducation,  
du Sport et de la Jeunesse  
Service des Actions Sportives

ANNEXE 1

Colmar, le

**CONVENTION DE PARTENARIAT 2007  
ENTRE LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN ET  
LA SAOS FC MULHOUSE BASKET**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 modifiée relative à l'organisation des activités physiques et sportives et notamment son article 19-3,

Vu les décrets n°2001-828 et 2001-829 du 4 septembre 2001 pris pour l'application de, respectivement, l'article 19-3 et l'article 19-4 de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984,

Vu les bilans et comptes de résultats de la société pour l'année 2004 et 2005 ainsi que le budget prévisionnel de la saison sportive 2006/2007,

Vu le rapport de la SAOS FCM Basket retraçant l'utilisation des subventions versées par le Département du Haut-Rhin pour l'année sportive 2005/2006,

Vu le document prévisionnel du mois de février 2007 indiquant l'utilisation prévue des subventions demandées,

Vu le Règlement financier du Département du Haut-Rhin,

Vu la délibération de la Commission Permanente en date du 16 avril 2007

Entre,

Le Département du Haut-Rhin - Service des Actions Sportives - sis 100, avenue d'Alsace, BP 20351 – 68006 COLMAR CEDEX, représenté par le Président du Conseil Général autorisé par une délibération du Commission Permanente en date du 13 avril 2007,

Et

La SAOS FC Mulhouse Basket représentée par le Président Directeur Général, Monsieur Christophe RAPP, habilité par une délibération de l'Assemblée Générale en date du.....

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

## **Article I. OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de définir les conditions du partenariat entre le Département du Haut-Rhin et la SAOS FC Mulhouse Basket pour la réalisation de missions d'intérêt général en 2007.

## **Article II. L'ENGAGEMENT FINANCIER DU DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN**

Le Département du Haut-Rhin s'engage à verser dans le cadre de la présente convention, une subvention d'un montant global maximum de 48 100 € pour la saison sportive 2006/2007 selon les modalités prévues à l'article IV de la convention.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du partenariat qui s'est établi entre les collectivités territoriales et la SAOS FC Mulhouse Basket pour la saison 2006/2007 qui prévoit, pour la même période, selon les informations communiquées par la SAOS FC Mulhouse Basket, les financements suivants:

- Département du Haut-Rhin, pour la réalisation de missions d'intérêt général la subvention est de **48 100 €**
- Ville de Mulhouse, pour la réalisation de missions d'intérêt général le budget prévisionnel est de: **409 000 €**
- Région Alsace, pour la formation des jeunes stagiaires du Centre de Formation **92 000 €**

## **Article III. DESCRIPTION DES ACTIONS SUBVENTIONNEES**

Les actions d'animation prévues au présent article relèvent de la participation de la SAOS FC Mulhouse Basket à des actions d'éducation, d'intégration ou de cohésion sociale.

Le Conseil général prévoit d'y engager un montant total de 48 100 € en 2007 pour faciliter ces actions citoyennes somme ventilée comme suit:

- **LES MERCREDIS DE BASKET DU CONSEIL GENERAL:** **16 100 €**
  - **LES INTERVENTIONS SPORTIVES AUPRES DES ECOLES, DES CLUBS SPORTIFS ET DES ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES** **30 000 €**
  - **LE SOUTIEN A L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE: LE CHALLENGE REGION ALSACE 2007** **2 000 €**
- 48 100 €**



## **ACTION I : LES MERCREDIS DE BASKET DU CONSEIL GENERAL:16 100 €**

La première de ces actions concerne l'organisation des Mercredis de Basket du Conseil Général.

Il convient d'en préciser le thème, le programme, le calendrier, les moyens et modalités de mise en œuvre.

### **A. THEME : LES MERCREDIS DE BASKET DU CONSEIL GENERAL**

Les Mercredis de Basket du Conseil Général sont des actions d'animations, d'éducation, d'intégration et de cohésion sociale initiées par le Département du Haut-Rhin dont l'objectif vise également à créer un vivier de joueurs dans le département.

### **B. PROGRAMME DES MERCREDIS DE BASKET DU CONSEIL GENERAL**

Cette animation en liaison avec le Comité départemental de basket-ball, s'adresse aux jeunes de 10 à 16 ans, licenciés ou non.

Les séances se déroulent l'après-midi de 13h30 à 17h00 sous la houlette de l'équipe du FCM au complet.

Au programme, démonstrations, ateliers et tournois suivis d'une séance de dédicace et d'une collation offerte à tous les participants.

Un poster de l'équipe réalisé par le Département du Haut-Rhin pour assurer la promotion de cette opération, est remis, après dédicace, aux jeunes participants, à l'issue de chaque séance par les joueurs du FCM Basket.

### **C. CALENDRIER DES MERCREDIS DE BASKET DU CONSEIL GENERAL**

Pour 2006/2007, cette opération de promotion et de développement du Basket dans le Haut-Rhin, avec le partenariat du Conseil Général se déroule selon le calendrier sportif suivant :

- 18 octobre 2006 à WITTENHEIM
- 15 novembre 2006 à ILLFURTH
- 06 décembre 2006 à RUMERSHEIM
- 17 janvier 2007 à WALDIGHOFFEN,
- 07 février 2007 à CARSPACH,
- 07 mars 2007 à THANN,
- 16 mai 2007 à RIMBACH.

#### **D. MOYENS ET MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DES MERCREDIS DE BASKET DU CONSEIL GENERAL**

Les Mercredis de Basket du Conseil Général sont animés par l'équipe masculine fanion du FC Mulhouse Basket.

L'aide allouée à cette action par le Conseil Général s'élève à un montant maximum de 16 100 € soit 2 300 € par mercredi de Basket sur la base de 7 mercredis.

Comme prévu à l'article IV de la convention pour la totalité de l'aide départementale, les modalités de versement de la subvention pour les Mercredis de Basket du Conseil Général prévoient un premier versement de 50% soit 8 050 € correspondant à la moitié de la subvention « Mercredis de Basket », le solde de 8 050 € au deuxième semestre après production, au plus tard le 30 septembre 2006, du compte rendu prévu dans l'article « ACTIONS II » B et du compte d'emploi des subventions versées.

<b>ACTIONS II : LES INTERVENTIONS SPORTIVES AUPRES DES ECOLES, DES CLUBS SPORTIFS ET DES ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES: 30 000 €</b>
--

La SAOS FC Mulhouse Basket organise tout au long de l'année des manifestations dans les écoles, les clubs sportifs et les associations socioculturelles, des opérations de promotion du sport en général et du Basket en particulier.

Il s'agit de rencontres qui peuvent s'adresser à des jeunes scolaires comme à des jeunes actifs en difficulté.

Un programme prévisionnel énumérant les types d'intervention, les moyens mis en place, le calendrier, le type de population touchée est annexé à la présente convention.

#### **A. PROGRAMME DES ACTIONS**

Ce programme s'échelonne tout au long de l'année 2007 ; il se compose d'échanges entre les jeunes et les basketteurs, d'interviews, d'initiations au basket, d'études et d'explications de stratégies de matchs et enfin d'invitations à des matchs qui auront été préparés et étudiés avec l'équipe.

#### **B. MOYENS, CALENDRIER ET MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS**

Les modalités de mise en œuvre de ces actions, la liste des écoles, des clubs sportifs, des associations socioculturelles du Département du Haut-Rhin ainsi que le calendrier prévisionnel est soumis au Département en début de saison.

La SAOS FC Mulhouse Basket met à disposition de ces actions, le personnel du club ainsi que l'ensemble des sportifs du FCM Basket.

Pour cette année 2007, le club y consacrera un nombre d'heures fixé à 397.

Un compte rendu chiffré et détaillé de toutes les opérations sera remis au Département par la SAOS FC Mulhouse Basket en fin de saison sportive.

### **C. L'ENGAGEMENT FINANCIER DU DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN POUR CETTE ACTION**

La subvention maximum versée par le Département du Haut-Rhin pour cette action s'élève à 30 000 € pour la saison sportive 2007 au titre du soutien à la réalisation du programme présenté en début de saison.

<b>ACTIONS III : LE SOUTIEN A L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE: LE CHALLENGE REGION ALSACE 07: 2 000 €</b>
---

La SAOS FCM Basket prévoit d'organiser en 2007, le Challenge Région Alsace qui doit se tenir au Palais des Sports de Mulhouse le week end du 8 septembre 2007.

Il est prévu que la SAOS FC Mulhouse Basket introduira une demande de subvention spécifique pour cette action dès que les modalités de son organisation auront été arrêtées.

Il est également convenu que si le Conseil Général adopte le principe de cette subvention, il n'en demeure pas moins que cet engagement ne s'appliquera que si la manifestation a bel et bien lieu et que les conditions du versement de la subvention sont remplies par la SAOS FC Mulhouse Basket

#### **A. PROGRAMME DE L'ACTION**

Il s'agit d'un tournoi de basket où participent des équipes du haut niveau régional (Strasbourg, Nancy, Besançon, Epinal, Dijon) ainsi qu'une équipe internationale (Allemagne, Belgique, Italie).

Il se déroule sur une ou deux journées, avec pour premier objectif, de proposer au public haut-rhinois, des matchs intéressants pendant la période de préparation des équipes professionnelles.

Le second objectif est de permettre à des clubs et des associations du Haut-Rhin, d'être invités au Palais des Sports pour découvrir le basket de haut niveau et de rencontrer des basketteurs professionnels lors d'une séance de dédicace le matin du match.

A cette occasion, la SAOS FCM Basket invitera 300 jeunes issus des clubs de basket du Haut-Rhin, à assister, gratuitement, aux entraînements des équipes ainsi qu'aux rencontres officielles en fin d'après-midi et en soirée.

Cette action sera réalisée en liaison avec le Comité Départemental de Basket chargé de proposer les clubs bénéficiaires du dispositif.

## **B. L'ENGAGEMENT FINANCIER DU DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN POUR CETTE ACTION**

La subvention maximum versée par le Département du Haut-Rhin pour cette action, s'élève à 2 000 € pour la saison 2007 au titre du soutien à la réalisation du programme présenté en début de saison.

Cette somme est prélevée sur le Fonds d'Aide à l'Organisation de Manifestations Sportives se déroulant dans le Haut-Rhin.

La SAOS FC Mulhouse Basket s'engage à transmettre au Département, un compte rendu moral et financier spécifique à cette opération en vue du versement de la subvention.

### **Article IV. MODALITES DE VERSEMENT DES SUBVENTIONS**

La subvention d'un maximum de 48 100 € sera versée à la SAOS FC Mulhouse Basket en trois fois selon l'échéancier suivant :

- Un premier versement de 23 050 € correspondant à la moitié de la subvention « Mercredis de Basket » (8 050 €) et à la moitié de la subvention « Actions d'animation et d'éducation » (15 000 €), à la signature de la convention ;
- Un deuxième versement/solde de 23 050 € au deuxième semestre après production du compte rendu prévu dans l'article « ACTIONS II » B 4<sup>ème</sup> alinéa et du compte d'emploi des subventions versées (infra Article VI (a) et ce au plus tard le 30 octobre 2007;
- La subvention de l'Action III de 2 000 €, sera versée en une fois, après la tenue de la manifestation, sur présentation du compte rendu moral et financier et du dossier de presse relatant l'opération.

Il est précisé que ces montants sont indiqués sous réserve du principe de l'annualité budgétaire et de l'inscription des crédits nécessaires au budget du Département.

Les versements seront effectués par prélèvement sur le programme E032, chapitre 65, nature 6574, fonction 32 du budget départemental 2007 et virés au compte Crédit Mutuel du Viel Armand N° 10278 03510 00010630245 41.

Le comptable assignataire est le Payeur Départemental.

### **Article V. SUIVI DE LA CONVENTION**

Le Service des Actions Sportives du Département du Haut-Rhin est chargé du suivi du dossier.

La SAOS FC Mulhouse Basket remettra à ce service toutes les pièces concrétisant l'avancement du programme et permettant le mandatement de l'aide.

## **Article VI. RESPECT DES ENGAGEMENTS**

La SAOS FC Mulhouse Basket est tenue de réaliser le programme défini à l'article III et s'engage à :

- a) Communiquer au Département, au plus tard le **30 octobre 2007**, ses bilans et comptes de résultats détaillés du dernier exercice conformément aux documents DGI N° 2050 (Bilan Actif), DGI N° 2051 (Bilan Passif avant répartition) et DGI N° 2052 et 2053 (Compte de résultat de l'exercice en liste), ainsi que le compte d'emploi détaillé des subventions attribuées.
- b) Tenir sa comptabilité selon les normes édictées par le plan comptable des associations et dans le respect des dispositions légales et réglementaires concernant les organismes privés subventionnés par des fonds publics.
- c) Mentionner sur tout support publicitaire, banderoles, programmes, affiches et articles de presse, le partenariat du Département, dans toutes les opérations de communications relatives aux Mercredis de Basket du Conseil Général, aux actions sportives auprès des écoles, des clubs sportifs et des associations socio-culturelles et de la manifestation sportive intitulée Challenge Région Alsace 2007.

**Cet affichage apparaîtra également au palais des sports de Mulhouse à l'occasion de toutes les rencontres de tous les niveaux hiérarchiques des compétitions de Basket de la SAOS FCM Basket.**

- d) Formuler sa demande de subvention pour la manifestation prévue dans la rubrique ACTION III dès que les modalités de son organisation auront été arrêtées et, en tout état de cause, avant sa tenue à Mulhouse.
- e) Formuler sa demande annuelle de subvention au plus tard le 30 septembre de l'année précédant l'exercice considéré, accompagnée d'un budget prévisionnel détaillé des actions prévues au cours de l'année car il est précisé que les subventions départementales énumérées à l'article III de la convention, sont indiquées sous réserve du principe de l'annualité budgétaire et de l'inscription des crédits nécessaires au budget du Département.
- f) Aviser le Département, sans qu'il soit obligé de le réclamer, de toute modification concernant ses statuts, sa présidence, son adresse ou ses coordonnées bancaires.

Les modalités de versement et de contrôle de la subvention se feront conformément au règlement financier du Département et le cas échéant, aux dispositions législatives et réglementaires concernant les organismes subventionnés par des fonds publics.

Ainsi le Département se réserve la possibilité de procéder à toute autre forme de contrôle de l'usage des fonds.

Le respect des présentes prescriptions est impératif.

A défaut, le Département pourra suspendre le versement des subventions, voire demander le remboursement des acomptes déjà versés.

**Article VII. DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention s'applique uniquement pour l'année 2007 et ne peut faire l'objet d'une tacite reconduction.

**Article VIII. CADUCITE DE LA CONVENTION.**

La présente convention sera rendue caduque par la dissolution de la SAOS FC Mulhouse Basket.

**Article IX. RESILIATION DE LA CONVENTION.**

Le Département se réserve la faculté de résilier de plein droit la présente convention sans préavis ni indemnité en cas de non respect par la SAOS FC Mulhouse Basket de l'une des clauses exposées ci-dessus dès lors que dans le mois suivant la réception de la mise en demeure envoyée par le Département par lettre recommandée avec accusé de réception, la SAOS FC Mulhouse Basket n'aura pas pris les mesures appropriées, ou sans mise en demeure en cas de faute lourde.

La présente convention sera résiliée également de plein droit et sans indemnité en cas de changement d'objet ou d'activité, de faillite, de liquidation judiciaire, d'insolvabilité ou d'impossibilité pour la SAOS FC Mulhouse Basket d'achever sa mission.

**Article X. REMBOURSEMENT DES SUBVENTIONS.**

Dans les cas visés aux articles VI et VII, et généralement en cas de non-respect des engagements souscrits dans le cadre de la présente convention par la SAOS FC Mulhouse Basket, le Département pourra suspendre le versement des subventions, voire l'annuler et demander le remboursement de tout ou partie des subventions indûment versées.

**Article XI. COMPETENCE JURIDICTIONNELLE.**

Tout litige relatif à l'exécution de la présente convention relèvera de la compétence des tribunaux du ressort du Département du Haut-Rhin.

Fait en deux exemplaires,  
A Colmar, le

Le Président Directeur Général  
de la SAOS FC Mulhouse Basket

LE PRESIDENT

Christophe RAPP

Charles BUTTNER

# **BILAN**

**Au 30 Juin 2006**

**FC BASKET SAOS**

**33 rue de l'Illberg – Palais des Sports  
68200 MULHOUSE**

---

**FCM BASKET SAOS**

**33 rue de l'Ilberg**

**68200 MULHOUSE**

**Bilan au 30 juin 2006**



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : FCM BASKET SAOS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 12

Adresse de l'entreprise 33 rue de l'Illberg 68200 MULHOUSE Durée de l'exercice précédent \* 12

Numéro SIRET \* 4140308900035 Code APE 926C Néant \*

				Exercice N, clos le : 30062006		N - 1 30062005			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de recherche et développement *	AD		AE					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	7 825	AK	6 705	1 120		2 832	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	20 587	AU	18 694	1 893		5 821	
	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU	182	CV		182		182	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières *	BH	11 663	BI		11 663		12 374	
<b>TOTAL (II)</b>	BJ	40 258	BK	25 400	14 859		21 209		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	394	BW		394		1 301	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	23 676	BY		23 676		32 209	
	Autres créances (3)	BZ	268 173	CA	74 414	193 759		180 166	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE					
DIVERS	CF	4 983	CG		4 983		4 471		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 227	CI		2 227		1 818	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	299 453	CK	74 414	225 039		219 965	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)	CL							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN								
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	339 712	IA	99 813	239 898		241 174		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	74 414		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **FCM BASKET SA05**Néant  \*

		Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 38.112..... )	38 112	38 112
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )		
	Réserve légale (3)		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )		
	Report à nouveau		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>(306 073)</b>	<b>(317 444)</b>
	Subventions d'investissement	87 738	11 371
	Provisions réglementées *		
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>(180 223)</b>	<b>(267 960)</b>
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>TOTAL (III)</b>			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	100 000	99 017
	Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>100 000</b>	<b>99 017</b>	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	14 333	37 422
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	81 246	164 148
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 708
	Dettes fiscales et sociales	99 102	84 941
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	106 252	107 116
	Autres dettes		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	19 187	12 783
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>320 121</b>	<b>410 117</b>	
Ecarts de conversion passif *			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>239 898</b>	<b>241 174</b>	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	320 121	336 409
		14 333	37 422

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

D.G.I. N° 2052 6  
(2006)

aire obligatoire (article 53 A  
ode général des impôts).

désignation de l'entreprise: **FCM BASKET SAOS**

Néant  \*

	Exercice N				Exercice (N-1)	
	France		Exportation et livraisons intracommunautaires			Total
Ventes de marchandises *	FA	386	FB	FC	386	445
Production vendue	{ biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	765 621	FH	FI	765 621
Chiffres d'affaires nets *	FJ	766 007	FK	FL	766 007	655 432
Production stockée *				FM		
Production immobilisée *				FN		
Subventions d'exploitation				FO	547 000	497 626
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	49 118	145 901
Autres produits (1) (11)				FQ		
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	<b>1 362 125</b>	<b>1 298 959</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
Variation de stock (marchandises)*				FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	197	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
Autres achats et charges externes (3) (6bis)*				FW	533 373	534 640
Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	83 788	67 514
Salaires et traitements*				FY	488 357	436 645
Charges sociales (10)				FZ	218 486	195 317
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	5 640	5 555
		- dotations aux provisions *		GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD					
Autres charges (12)				GE		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	<b>1 329 841</b>	<b>1 239 671</b>
<b>- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	<b>32 284</b>	<b>59 288</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI		
Produits financiers de participations (5)				GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		19
Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
Différences positives de change				GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP		<b>19</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)				GR	9 283	14 292
Différences négatives de change				GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	<b>9 283</b>	<b>14 292</b>
<b>- RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	<b>(9 283)</b>	<b>(14 272)</b>
<b>- RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	<b>23 001</b>	<b>45 016</b>

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise FCM BASKET SAOS

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	92 853		90 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			99 017
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	92 853		189 017
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	27 133		123 023
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			202
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	983		99 437
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	28 116		222 662
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	64 737		(33 645)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	1 454 978		1 487 995
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	1 367 240		1 476 624
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>		HN	87 738		11 371
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	HQ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH			117 323
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I)	IJ			
(9)	Dont transfert de charges	IK			
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	HX			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	49 118		129 478
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A3			
(13)		A4			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Abandon de créances				90 000	
Pénalités et amendes		314			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	
Charges sur exercices antérieurs		26 819			
Produits sur exercices antérieurs				2 853	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Article obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Dénomination de l'entreprise FCM BASKET SAOS

Néant  \*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations de l'établissement de recherche et de développement		TOTAL I	PA	PB	PC	PD			
Immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	PF	PG	PH			
			4 994	1 712		6 705			
Immobilisations corporelles			PI	PJ	PK	PL			
Terrain			PM	PN	PO	PQ			
Constructions			PR	PS	PT	PU			
Constructions			PV	PW	PX	PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA	QB	QC			
Autres			QD	QE	QF	QG			
Autres			QH	QI	QJ	QK			
Immobilisations corporelles			QL	QM	QN	QO	18 694		
			14 766	3 929					
			QP	QR	QS	QT			
			QU	QV	QW	QX	18 694		
			14 766	3 929					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	ØP	ØQ	ØR	25 400		
			19 759	5 640					

CADRE B		VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE*				CADRE C		MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES*			
Immobilisations amortissables		Amortissements linéaires		Amortissements dégressifs		Amortissements exceptionnels		Dotations		Reprises	
Immobilisations de l'établissement et de développement		TOTAL I	QY	2J	2K	2L	2M				
Immobilisations incorporelles		TOTAL II	QZ	2N	2P	2R	2S				
			1 712								
Immobilisations corporelles			RA	RB	RC	2T	2U				
Terrain			RD	RE	RF	2V	2W				
Constructions			RG	RH	RI	2X	2Y				
Constructions			RJ	RK	RL	2Z	3A				
Installations techniques et outillage			RM	RN	RO	3B	3C				
Autres			RP	RQ	RR	3D	3E				
Autres			RS	RT	RU	3F	3G				
Immobilisations corporelles			RV	RW	RX	3H	3J				
			3 929								
			RY	RZ	SA	3K	3L				
			SB	SC	SD	SE	SF				
			3 929								
TOTAL GÉNÉRAL (+ II + III)			SG	SH	SJ	SK	SL				
			5 640								

CADRE D		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Charges à répartir sur plusieurs exercices						SM	SN		
Primes de remboursement des obligations						SP	SR		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

obligatoire (article 53 A  
général des impôts)

tion de l'entreprise FCM BASKET SA05

Néant  \*

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
provisions pour reconstitution des éléments miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
portissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
ent majorations exceptionnelles (30 %)	D3	D4	D5	D6
provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
provisions pour prêts d'installation (39 quinquies H du CGI)	II	IK	IL	IM
autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
provisions pour grosses réparations	5L	5M	5N	5P
provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX
sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
	6E	6F	6G	6H
	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	9U	9V	9W	9X
	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
comptes clients	6T	6U	6V	6W
autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	UH	
	UG	UH		
	UJ	UK		
				10

mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ° du C.G.I.

détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

\* Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Bulletin obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : FCM BASKET SAOS

Néant \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	11 663	UV		UW	11 663			
	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	23 676		23 676					
	Créance représentative (Provision pour dépréciation de titres prêtés * ( antérieurement constituée * UQ )		UU								
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 000		1 000					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
Divers		VP									
Groupe et associés (2)		VC	74 414				74 414				
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	192 759		192 759						
Charges constatées d'avance		VS	2 227		2 227						
TOTAUX		VT	305 740	VU	219 662	VV	86 077				
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	14 333		14 333					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	81 246		81 246						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	99 102		99 102						
Personnel et comptes rattachés		8C	38 891		38 891						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	39 168		39 168						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	26 845		26 845					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 348		1 348						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	19 187		19 187						
Dette représentative de titres empruntés *		SZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	320 121	VZ	320 121						
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	90 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>FCM BASKET SAOS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le : <b>30062006</b>
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>		<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint <input type="text"/> moins part déductible * <input type="text"/> à réintégrer :	WA	87 738
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WB	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WC	
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*	WD	
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WE	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*	WF	
	Amendes et pénalités (nature : .....TVA.....)	WG	
	Impôt sur les sociétés et imposition forfaitaire annuelle (cf. nouveautés page 10 de la notice 2032)	WI	1 423
		WJ	26
		WK	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE <input type="text"/> WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI <input type="text"/> L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	WM	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions	WN	
		WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)	XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé ( dont : Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.) <input type="text"/> SU Zones d'entreprises* (activité exonérée) <input type="text"/> SW	WQ	307 186	
<b>TOTAL I</b>		WR	396 373
<b>II. DÉDUCTIONS</b>		<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*		WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 19 %, 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)* - imposées aux taux de 8 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs <input type="text"/> WX	WU	1 845
		WV	
		L8	
		WW	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*	WB	
Régime des sociétés mères et des filiales * ( quote-part des frais et charges restant imposables, à déduire des produits nets de participations	WZ		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.	XA		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement* Abattement sur le bénéfice et exonérations* Entreprises nouvelles (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies) <input type="text"/> K9 Entreprises créées en Corse (art. 208 sexies) <input type="text"/> L4 Sociétés investissements Immobiliers cotées (art.208c) <input type="text"/> K3 Entreprises nouvelles 44 sexies <input type="text"/> L2 Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies OA) <input type="text"/> L5 Zone franche Corse (art. 44 decies) <input type="text"/> ØT Entreprises créées en Corse (art. 208 quater A) <input type="text"/> L3 Pôle de compétitivité (art. 44 undecies) <input type="text"/> L6 Zone franche urbaine (art. 44 octies) <input type="text"/> ØV	XY	
		XF	
		XS	
		YG	409 000
		YH	410 845
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)	YI		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé ( dont créance dégagee par le report en arrière du déficit* (entreprises à l'IS) <input type="text"/> ZI	YJ	14 472	
<b>TOTAL II</b>		YL	
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>		YX	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)	YI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)	ZL		
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>	XN	14 472	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**10 DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER  
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise **FCM BASKET SA0S** Néant \*

<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	1 897 760
Déficits imputés	K5	
Déficits reportables	K6	1 897 760
Déficits de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	14 472
Total des déficits restant à reporter	YK	1 912 232

<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis A1. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>					
(à détailler, sur feuillet séparé)					
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW		
<b>Provisions pour risques et charges *</b>	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
<b>Provisions pour dépréciations *</b>	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9I		
<b>Charges à payer</b>					
<b>ORGANIC</b>	9K	1 423	9L	1 845	
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :</b>		YN	1 423	YO	1 845
		↓ ligne WI		↓ ligne WU	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
1) Cette case comprend le total des lignes YK et YM du tableau 2058B déposé au titre de l'exercice précédent.

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS  
(art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Désignation de l'entreprise : FCM BASKET SA0S

Néant  \***TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT** (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		ØC	(317 444)
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		ØD	11 371
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)			
		Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)	ØE	
<b>TOTAL I</b>			ØF	<b>(306 073)</b>
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Réserve spéciale des plus-values à long terme - Autres réserves		ZB	
			ZC	
			ZD	
	Dividendes		ZE	
	Autres répartitions		ZF	
	Report à nouveau		ZG	(306 073)
	<b>TOTAL II</b>			ZH

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

**RENSEIGNEMENTS DIVERS**

		Exercice N :		Exercice N - 1 :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail) J7 ( )	YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	3 356	16 254		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 ( )	XQ	33 512	79 099		
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	66 059	49 710		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		58 523		
	- Autres comptes	ST	430 446	331 054		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	533 373	534 640		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*	YW	783	620		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS ( )	9Z	83 005	66 894		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	83 788	67 514		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée	YY	118 777	95 117		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	25 394	19 999		
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 ou modèle 2462 de 2005) *	ØB	482 159			
- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		plus-values à 19 %, 15 % ou 8%*	JB		
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		plus-values à 19 %, 15 % ou 8%*	JE		
	Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe. JG			Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale. JH	N° SIRET de la société mère JJ	
	- numéro de centre de gestion agréé * XP					
- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : [ ] handicapés : [ ] )		YP	14	18		
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	%	%		
- Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration. Si absence de filiales et participations, cocher 0. Si présence de filiales et participations, cocher 1.				ZR	<input type="checkbox"/>	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

21 MARS 2007

Service des Actions Sportives

**FICHE SIGNALÉTIQUE**  
Budget saison 2006/2007

Nom du Club :

FCM BASKET

Structure juridique :

SAOS

Effectifs :

Joueurs :

12

personnes

Entraîneurs :

2

personnes

Administratif :

personnes

Capacité de la salle :

(Places assises, individuelles et numérotées)

3 700

personnes

Moyenne spectateurs :

Saison 2005/2006

2 100

personnes

Objectif saison 2006/2007

2 100

Championnat disputé lors de la saison 2006/2007 :

Pro A

Pro B

Classement de la saison 2005/2006 :

8

Objectif de classement de la saison 2006/2007 :

8

Qualification européenne pour la saison 2006/2007 :  
(cocher la case correspondante)

Oui :

Non :

Situation nette au 30 juin

Total des dettes

Total des produits (Cf. Compte de Résultat) (I) :

Total des charges (Cf. Compte de Résultat) (II) :

Résultat de l'exercice (III) = (I) - (II) :

Réalisé 30 juin 2005	Estimé 30 juin 2006	Budget 2006/2007
-267 961	-192 050	-87 915
410 117	240 000	225 276
1 487 995	1 323 850	1 269 969
1 476 624	1 247 940	1 165 834
11 371	75 910	104 135

Monsieur Jean FOLTZER  
Visa du Commissaire  
aux comptes  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Colmar  
151 Avenue Aristide Briand - BP 2497  
68057 MULHOUSE CEDEX 2  
Tél. 03 89 59 08 03 - Fax 03 89 42 18 32  
Siret 338 396 020 00017 - APE 741 C  
email : reception@foltzer.fr

# BILAN ET SITUATION NETTE

**NOM DU CLUB :**  
**FCM BASKET**

1- BILAN SYNTHETIQUE AU 30/06/2006

ACTIF		PASSIF	
IMMOBILISATIONS	14500	CAPITAL SOCIAL	38112
STOCK		REPORT A NOUVEAU	-328815
CREANCES CLIENTS	50000	RESULTAT EXERCICE	75910
AUTRES CREANCES	40000	PROVISIONS	99017
CH. CONSTATEES D'AVANCE	5000	EMPRUNTS	70000
TRESORERIE		DETTES EXPLOITATION	150000
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>109500</b>	DECOUVERT DE TRESORERIE	5276
		<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>109500</b>

2 - TABLEAU DE VARIATION DE LA SITUATION NETTE

	Situation nette 30 juin 2005	Augmentation	Diminution	Situation nette 30 juin 2006	Augmentation	Diminution	Situation nette 30 juin 2007
Situation nette à l'ouverture	-279 332 <sup>(a)</sup>			-267 961			-192 050
Résultat de l'exercice	11 371	75 910		75 910	104 135		104 135
Augmentation de capital							
Distribution de dividende							
Autres opérations en capital							
<b>Situation nette à la clôture</b>	<b>-267 961</b>	<b>75 910</b>		<b>-192 050</b>	<b>104 135</b>		<b>-87 915</b>

(a) Reporter dans cette case la situation nette au 30 juin 2004

Commentaires :

Visa du Commissaire aux Comptes  
 aux comptes de la Compagnie Régionale de Colmar  
 151 Avenue Aristide Briand - BP 2497  
 68057 MULHOUSE CEDEX 2  
 Tél. 03 89 59 03 03 Fax 03 89 42 18 32  
 Siret 338 396 020 00017 - APE 741 C  
 email : reception@foitzer.fr

# COMPTE DE RESULTAT

NOM DU CLUB :

FCM BASKET

	Annexe (renvoi)	Réf. L.Fisc.	Réalisé 30 juin 2005	Estimé 30 juin 2006 (I)	Budget 2006/2007 (II)	Ecart (I) - (II)
PRODUCTION DE SERVICE VENDUE	1	FI	655 432	683 350	622 500	60 850
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2	FO	497 626	547 000	526 469	20 531
...EPRISE SUR AMORT., TRANSF. DE CHARGES		FP	145 901		47 500	-47 500
AUTRES PRODUITS	3	FQ		3 500	3 500	
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>		FR	<b>1 298 959</b>	<b>1 233 850</b>	<b>1 199 969</b>	<b>33 881</b>
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	4	FW	534 639	472 800	400 200	72 600
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		FX	67 514	74 903	70 000	4 903
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5	FY	436 645	422 846	447 115	-24 269
CHARGES SOCIALES	5	FZ	195 316	216 891	228 919	-12 028
DOTATIONS D'EXPLOITATION						
Immobilisations :						
- Dotations aux amortissements		GA	5 555	7 000	5 000	2 000
- Dotations aux provisions (*)		GB				
Sur actif circulant : dotations aux provisions (*)		GC				
Pour risques et charges : dotations aux provisions (*)		GD				
AUTRES CHARGES (*)		GE		3 000	3 000	
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>		GF	<b>1 239 669</b>	<b>1 197 440</b>	<b>1 154 234</b>	<b>43 206</b>
<b>1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>		GG	<b>59 290</b>	<b>36 410</b>	<b>45 735</b>	<b>-9 325</b>

(\*) : A détailler en annexe

Monsieur Jean FOLTZER

Visa du Comptable  
 aux Membres de la Compagnie Régionale de Colmar  
 151 Avenue Aristide Briand - BP 2497  
 68057 MULHOUSE CEDEX 2  
 Tél: 03 89 59 00 03 - Fax 03 89 42 18 32  
 Siret 338 396 020 00017 - APE 741 C  
 email : reception@foltzer.fr

# COMPTE DE RESULTAT

NOM DU CLUB :

FCM BASKET

Annexe (renvoi)	Réf. L.Fisc.
--------------------	-----------------

	Annexe (renvoi)	Réf. L.Fisc.	Réalisé 30 juin 2005	Estimé 30 juin 2006 (I)	Budget 2006/2007 (II)	Ecart (I) - (II)
Total des produits financiers (III)		GP	19			
Total des charges financières (IV)	6	GU	14 291	18 000	11 600	6 400
2- RESULTAT FINANCIER (III-IV)		GV	-14 272	-18 000	-11 600	-6 400
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)		GW	45 018	18 410	34 135	-15 725
Total produits exceptionnels (V)	(a)	HD	189 017	90 000	70 000	20 000
Total charges exceptionnelles (VI)	(a)	HH	222 664	32 500		32 500
3- RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		HI	-33 647	57 500	70 000	-12 500
Impôt sur les bénéfices (VII)		HK				
TOTAL PRODUITS (I+II+V)		HL	1 487 995	1 323 850	1 269 969	53 881
TOTAL CHARGES (II+IV+VI+VII)		HM	1 476 624	1 247 940	1 165 834	82 106
4- BENEFICE OU PERTE (total produits - total charges)		HN	11 371	75 910	104 135	-28 225

(a) Détail des produits et charges exceptionnels

	Estimé au 30 juin 2006	
	PRODUITS	CHARGES
ABONDON C/COURANT ASSOCIES	90000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR EXERCICES ANTERIEURES		32500
<b>Total</b>	<b>90000</b>	<b>32500</b>

Visa du Commissaire aux Comptes  
 aux comptes de la Compagnie Régionale de Colmar  
 151 Avenue Aristide Briand - BP 2497  
 68057 MULHOUSE CEDEX 2  
 Tél 03 89 69 03 03 - Fax 03 89 42 48 32  
 Siret 338 396 020 00017 - APE 741 C  
 email : reception@foltzer.fr

## ANNEXE 1 PRODUCTION DE SERVICES VENDUE

NOM DU CLUB :  
FCM BASKET

### 1 - RECETTES DES MATCHS

#### Recettes des matchs :

- ° Championnat
- ° Coupes Nationales
- ° Coupes d'Europe
- ° Matches Amicaux
- ° Abonnements

#### Produits annexes :

- ° Droits télévisés
- ° Buvettes
- ° Boutiques
- ° Programmes
- ° Divers

Sous - total (I) :

Réalisé 30 juin 2005	Estimé 30 juin 2006 (I)	Budget 2006/2007 (II)	Ecart (I) - (II)
-------------------------	-------------------------------	-----------------------------	---------------------

84 869	70 000	62 500	7 500
	6 350		6 350
5 099			
15 056	30 000	30 000	
40 000	62 000		62 000
145 024	168 350	92 500	75 850

### 2 - SPONSORS ET PUBLICITE

- ° Publicité dans la salle
- ° Club Partenaires
- ° Sponsors saison
- ° Sponsors maillot
- ° Vente de matchs

Sous - total (II) :

219 196	400 000	415 000	-15 000
216 212	115 000	115 000	
75 000			
510 408	515 000	530 000	-15 000

Total production de services vendue (I+II)

FI

655 432	683 350	622 500	60 850
---------	---------	---------	--------

Visa du Commissaire HEC  
aux comptes Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Colmar  
151 Avenue Aristide Briand - BP 2497  
68057 MULHOUSE CEDEX 2  
Tél. 03 89 59 03 03 Fax 03 89 42 18 32  
Siret 338 396 020 00017 - APE 741 C  
email: reception@ronzer.fr



**ANNEXE 1.1  
RECETTES DE SPONSORING**

NOM DU CLUB :  
FCM BASKET

Club de partenaires (y compris achats de loges) : Budget 2006/2007	
Nombre de partenaires saison 2005/2006 :	100
Nombre de partenaires saison 2006/2007 :	100
Recette moyenne par sponsor (en milliers d'euros) :	4 150
<b>Recette totale (I) :</b>	<b>415 000</b>
Estimé 30 juin 2006 :	400 000

Sponsors maillots Budget 2006/2007	
Nom	Montant
<i>Sponsors principaux :</i>	
<i>Sponsors annexes :</i>	
<b>Recettes (III) :</b>	
Estimé 30 juin 2006 :	

Détail des sponsors "Saison" Budget 2006/2007	
Nom	Montant
MMA	
RAPP ATLAS	
SOFITEX	
BOLMIO	
AMEC SPIE	
<i>Sponsoring des collectivités (quote part 2006/2007)</i>	
Prestation ville de Mulhouse	115 000
<b>Recette Totale (II)</b>	<b>115 000</b>
Estimé 30 juin 2006 :	115 000

Vente de matches Budget 2006/2007	
Nombre de matchs vendus saison 2006/2007 :	
Prix moyen par match (en milliers d'euros) :	
<b>Recettes estimées (IV) :</b>	
Estimé 30 juin 2006 :	

<b>TOTAL BUDGET SPONSORING (I+II+III+IV) :</b>	<b>530 000</b>
<b>TOTAL ESTIME SPONSORING 30.06.2006 :</b>	<b>515 000</b>

Commentaires :

Monsieur Jean FOLTZER  
HEC

Visa du Commissaire aux Comptes  
de la Compagnie Régionale de Colmar  
151 Avenue Aristide Briand - BP 2497  
68057 MULHOUSE CEDEX 2  
Tél. 03 89 59 03 03 - Fax 03 89 42 18 32  
Siret 338 396 020 00017 - APE 741 C  
email : reception@foltzer.fr

## ANNEXE 2 SUBVENTIONS OBTENUES

NOM DU CLUB :

FCM BASKET

Période concernée 01 juillet 2006  
30 juin 2007

**Attention!**

Ne doivent apparaître sous la rubrique "subventions" que les sommes versées par les collectivités respectant le cadre de la "Loi Pasqua". Les aides versées par les collectivités sortant du cadre, et donc soumises à TVA doivent être portées en "Produits et Sponsoring" (Annexe 1.1).

Nom de la collectivité	Date du vote	Période couverte		Montant (en milliers d'€)	Quote-part sur la saison 2006/2007
		Début	Fin		
VILLE DE MULHOUSE		01-juil-06	30-juin-07	389 000	389 000
CONSEIL GENERAL		01-juil-06	30-juin-07	46 000	46 000
CONSEIL REGIONAL		01-juil-06	30-juin-07	91 469	91 469
<b>Total :</b>				526 469	526 469
<i>Dont Municipalités :</i>					
<i>Dont autres collectivités :</i>					
Rappel subvention estimée au titre de 2005/2006					547 000

Commentaires :

Monsieur Jean FOLTZER  
HEC

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Colmar  
151 Avenue Aristide Briand - BP 2497  
MULHOUSE CEDEX 2  
Tel. 03 89 59 03 03 - Fax 03 89 42 18 32  
Siret 338 896 020 00017 - APE 741 C  
email : reception@foltzer.fr

**ANNEXE 3  
AUTRES PRODUITS**

NOM DU CLUB :  
FCM BASKET

Réalisé 30 juin 2005	Estimé 30 juin 2006 (I)	Budget 2006/2007 (II)	Ecart (I) - (II)
-------------------------	-------------------------------	-----------------------------	---------------------

**1 - INDEMNITES DE FORMATION ET DE MUTATION <sup>(a)</sup>**

Sous - total (I) :

--	--	--	--

**2 - AUTRES RECETTES DE GESTION COURANTE**

- ° Colisations
- ° Divers (indiquez le détail ci-dessous)
- Participation LNB

	3 500	3 500	
	3 500	3 500	

Sous - total (II) :

	3 500	3 500	
--	-------	-------	--

Total autres produits (I+II)

FQ

**<sup>(a)</sup> Détail des indemnités de formation et de mutation - Budget 2006/2007**

NOMS DES JOUEURS	CLUB DE DESTINATION	Montant du transfert
Total transferts (I) :		

Commentaires :

**Monsieur Jean FOLTZER**

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

10 Avenue Aristide Briand - BP 2497  
68057 MULHOUSE CEDEX 2

Tél. 03 89 59 03 03 - Fax 03 89 42 18 32

Siret 338 398 020 00017 - APE 741 C

email : reception@foltzer.fr

**ANNEXE 4  
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES**

NOM DU CLUB :

FCM BASKET

**1 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU CLUB**

- ° Frais de fonctionnement
- ° Achats buvettes
- ° Achats boutiques
- ° Divers

Sous - total (I) :

**2 - FRAIS DE DEPLACEMENT ET D'HEBERGEMENT**

- ° Championnat, Semaine des As et Coupe Nationale
- ° Coupe d'Europe
- ° Matches Amicaux
- ° Stages

Sous - total (II) :

**3 - AUTRES FRAIS GENERAUX**

- ° Communication
- ° Relations publiques
- ° Divers

Sous - total (III) :

**4 - FRAIS D'ACTIVITES SPORTIVES**

- ° Honoraires d'agents
- ° Honoraires autres
- ° Frais de recherche et de constitution d'équipe
- ° Engagements
- ° Licences
- ° Forfaits
- ° Assurances
- ° Indemnités de transfert
- ° Autres frais

Sous - total (IV) :

**5 - FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE FORMATION**

Sous - total (V) :

Autres achats et charges externes (I+II+III+IV+V)

FW

Réalisé 30 juin 2005	Estimé 30 juin 2006 (I)	Budget 2006/2007 (II)	Ecart (I) - (II)
-------------------------	-------------------------------	-----------------------------	---------------------

202 441	135 000	119 000	16 000
<b>202 441</b>	<b>135 000</b>	<b>119 000</b>	<b>16 000</b>

107 151	91 800	86 700	5 100
<b>107 151</b>	<b>91 800</b>	<b>86 700</b>	<b>5 100</b>

29 040	22 000	20 000	2 000
48 653	55 000	55 000	
	60 000	30 000	30 000
<b>77 693</b>	<b>137 000</b>	<b>105 000</b>	<b>32 000</b>

57 422	55 000	40 000	15 000
48 810	15 000	14 500	500
41 122	39 000	35 000	4 000
<b>147 354</b>	<b>109 000</b>	<b>89 500</b>	<b>19 500</b>

<b>534 639</b>	<b>472 800</b>	<b>400 200</b>	<b>72 600</b>

Commentaires :

Visa du Commissaire  
 aux comptes **Commissaire aux Comptes**  
 Membre de la Compagnie Régionale de Colmar  
 151 Avenue Aristide Briand - BP 2497  
 68057 MULHOUSE CEDEX 2  
 Tél. 03 89 59 03 03 - Fax 03 89 42 18 92  
 Siret 356 356 026 00017 APE 741 C  
 email : reception@foltzer.fr

**ANNEXE 4.1**  
**DETAIL DES FRAIS DE DEPLACEMENT**  
**ET D'HEBERGEMENT**

**NOM DU CLUB :**  
**FCM BASKET**

**Championnat et Coupe Nationale**  
**Budget saison 2006/2007**

Saison régulière

Nombre de déplacements		17
Coût moyen du transport (en milliers d'euros)	1	1 700
Coût moyen de l'hébergement (en milliers d'euros)	2	1 700
Coût moyen des repas (en milliers d'euros)	3	1 700

<b>Sous-total :</b>		
Nombre de déplacements x [1+2+3]		86 700

Play-off ou Barrages, Semaine des As et Coupe de France:

Nombre de déplacements		
Coût moyen du transport (en milliers d'euros)	1	
Coût moyen de l'hébergement (en milliers d'euros)	2	
Coût moyen des repas (en milliers d'euros)	3	

<b>Sous-total :</b>		
Nombre de déplacements x [1+2+3]		

<b>Sous-total championnat :</b>		86 700
---------------------------------	--	--------

**Coupe d'Europe**  
**Budget saison 2006/2007**

Nombre de déplacements		
Coût moyen du transport (en milliers d'euros)	1	
Coût moyen de l'hébergement (en milliers d'euros)	2	
Coût moyen des repas (en milliers d'euros)	3	

<b>Sous-total Coupe d'Europe</b>		
Nombre de déplacements x [1+2+3]		

**Matches amicaux**  
**Budget saison 2006/2007**

Nombre de déplacements		
Coût moyen du transport (en milliers d'euros)	1	
Coût moyen de l'hébergement (en milliers d'euros)	2	
Coût moyen des repas (en milliers d'euros)	3	

<b>Sous-total matches amicaux</b>		
Nombre de déplacements x [1+2+3]		

Commentaires :

Monsieur JEAN FOLTZER

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Colmar  
 47 Avenue Aristide Briand - BP 2497  
 68057 MULHOUSE CEDEX 2  
 Tél. 03 89 59 03 03 - Fax 03 89 42 18 32  
 Siret 338 356 080 00017 - APE 741 C  
 email : reception@foltzer.fr

## ANNEXE 4.2

DETAIL DES SUBVENTIONS AFFECTEES ET DES  
CHARGES AFFERENTES AU CENTRE DE FORMATION

NOM DU CLUB :

FCM BASKET

Réalisé 30 juin 2005	Estimé 30 juin 2006 (I)	Budget 2006/2007 (II)	Ecart (I) - (II)
-------------------------	-------------------------------	-----------------------------	---------------------

## 1 - SUBVENTIONS AFFECTEES AU CENTRE DE FORMATION

- ° Subventions municipales
- ° Subventions du Conseil Général
- ° Subventions du Conseil Régional
- ° Autres (Jeunesse et sport, etc.)

Total :


## 2 - FRAIS DE DEPLACEMENT ET D'HEBERGEMENT

- ° Hébergement (loyers locaux stagiaires)
- ° Restauration
- ° Déplacements
- ° Stages

Sous - total (I) :


## 3 - AUTRES FRAIS GENERAUX

- ° Communication (téléphone, etc.)
- ° Matériels (vidéos, équipements sportifs, etc.)
- ° Divers Frais de scolarité

Sous - total (II) :


## 4 - FRAIS D'ACTIVITES SPORTIVES

- ° Entraîneurs (salaires et charges sociales)
- ° Licences
- ° Forfaits
- ° Autres frais

Sous - total (III) :


Charges afférentes au centre de formation (I+II+III) :

--	--	--	--

Commentaires :

Monsieur Jean FOLTZER  
HEC  
Commissaire aux Comptes

Visa du Commissaire aux Comptes de la Compagnie Régionale de Colmar  
151 Avenue Aristide Briand - BP 2497  
68057 MULHOUSE CEDEX 2  
Tél. 03 89 59 33 03 - Fax 03 89 42 18 32  
Street 338 396 020 00017 - APE 741 C  
email : reception@foltzer.fr

## ANNEXE 4.3 DETAIL DES HONORAIRES

NOM DU CLUB :  
FCM BASKET

### Honoraires Agents

Nom de l'organisme ou personne bénéficiaire	Joueur(s) Concerné(s)	Estimé 30 juin 2006	Budget 2006/2007
DIVERS AGENTS		55 000	40 000
ACMT MANAKIAN	OWENS, MOUTON (reliquat)		
AS 5 PASCAL LEVY	PISTRE, M'BODJI, MENDY		
FRANCOIS LAMY	SWORDS		
THOMAS BESNIER	BOUVIER		
NICOLAS PAUL	SMITH, MORLENDE (reliquat joker médical)		
DAVID BONNEL	BRONCHARD		
PATRICK STAINIER	MALET		
GUILLAUME ALTHOFFER	ROSS		
<b>Sous-Total</b>		<b>55 000</b>	<b>40 000</b>

### Honoraires Commissaires aux Comptes et Experts Comptables

Nom de l'organisme ou personne bénéficiaire	Travaux réalisés	Estimé 30 juin 2006	Budget 2006/2007
FOLTZER	COMMISSAIRE AUX COMPTES	6 000	7 500
<b>Sous-Total</b>		<b>6 000</b>	<b>7 500</b>

### Autres Honoraires

Nom de l'organisme ou personne bénéficiaire	Travaux réalisés	Estimé 30 juin 2006	Budget 2006/2007
DOCTEUR/KINE		9 000	7 000
<b>Sous-Total</b>		<b>9 000</b>	<b>7 000</b>

### Frais de recherche et de constitution d'équipe

Nom de l'organisme ou personne bénéficiaire	Joueur(s) Concerné(s)	Estimé 30 juin 2006	Budget 2006/2007
<b>Sous-Total</b>			

Monsieur Jean FOLTZER

Visa du Commissaire  
 aux Comptes  
 Commissaire aux Comptes  
 Membre de la Compagnie Régionale de Colmar  
 151 Avenue Aristide Briand - BP 2497  
 68057 MILLHOUSE CEDEX 2  
 Tél. 03 89 59 08 03 - Fax 03 89 42 18 32  
 Siret 338 396 020 00017 - APE 741-C  
 email: reception@foltzer.fr

**ANNEXE 5  
CHARGES DE PERSONNEL**

NOM DU CLUB :

FCM BASKET

1 - Joueurs et entraineurs

Salaires bruts :

	Effectif en nombre Budget saison 2006/2007	
	Pro.	Stagiaires
JOUEURS :	10	2
ENTRAINEURS :	2	
Sous-total salaires bruts (I) :		

Réalisé 30 juin 2005	Estimé 30 juin 2006 (I)	Budget 2006/2007 (II)	Ecart (I) - (II)
Montant des salaires bruts			
301 025	270 550	274 575	-4 025
72 323	62 500	66 540	-4 040
373 348	333 050	341 115	-8 065

Charges sociales et fiscales (compléter le taux)

Taux moyen en % (a) :

(le calcul des charges est automatique)

Sous-total charges sociales joueurs et entraineurs [(I) x (a)] :

Réalisé 30 juin 2005	Estimé 30 juin 2006 (I)	Budget 2006/2007 (II)	Ecart (I) - (II)
44,46%	52,10%	52,10%	
166 009	173 519	177 721	-4 202

2 - Personnel administratif :

Salaires bruts :

	Effectif en nombre Budget saison 2006/2007	
	Pro.	Stagiaires
Sous-total salaires bruts (III) :		

Réalisé 30 juin 2005	Estimé 30 juin 2006 (I)	Budget 2006/2007 (II)	Ecart (I) - (II)
Montant des salaires bruts			
63 297	89 796	106 000	-16 204

Charges sociales et fiscales (compléter le taux)

Taux moyen en % (b) :

(le calcul des charges est automatique)

Sous-total charges sociales personnel administratif [(III) x (b)] :

Réalisé 30 juin 2005	Estimé 30 juin 2006 (I)	Budget 2006/2007 (II)	Ecart (I) - (II)
46,30%	48,30%	48,30%	
29 307	43 371	51 198	-7 827

TOTAL SALAIRES ET TRAITEMENTS (I+III)

436 645	422 846	447 115	-24 269
---------	---------	---------	---------

TOTAL CHARGES SOCIALES (II+IV)

195 316	216 891	228 919	-12 028
---------	---------	---------	---------

Noms des personnes non soumises aux charges sociales

Commentaires :

M. Jean-François FOLTZER  
 Visa du Commissaire  
 aux comptes  
 Commissaire aux Comptes  
 Membre de la Compagnie Régionale de Comptabilité  
 151 Avenue Aristide Briand - BP 2497  
 68057 MULHOUSE CEDEX 2  
 Tél. 03 89 59 03 03 - Fax 03 89 42 18 32  
 Siret 338 396 020 00017 - APE 741 C  
 email : [reception@foltzer.fr](mailto:reception@foltzer.fr)



## ANNEXE 6 ETAT DES DETTES

NOM DU CLUB :

FCM BASKET

## 1- EMPRUNTS

Banque	Date		Taux de l'emprunt (%)	Montant initial	Capital restant dû 30 juin 2006	Charges d'intérêt 2006/2007	Capital restant dû 30 juin 2007
	Début	Fin					
FCM OMNISPORT C/C - SOLDE							
<b>TOTAL</b>							

## 2 - DETTES D'EXPLOITATION

	Réalisé 30 juin 2005	Estimé 30 juin 2006	Budget 2006/2007
Evolution des dettes d'exploitation	208 547	240 000	225 276

## 3 - SOLDE BANCAIRE

	Réalisé 30 juin 2005	Estimé 30 juin 2006	Budget 2006/2007
Evolution du découvert bancaire	37 422		
Solde du découvert autorisé	75 000	75 000	75 000
Taux d'intérêt moyen parité par les banques	7,50	7,50	7,50
Evaluation des agios générés par un découvert bancaire	2 806	5 625	5 625

Commentaires :

**Monsieur Jean FOLTZER**

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Colmar  
 151 Avenue Aristide Briand - BP 2497  
 68057 MULHOUSE CEDEX 2  
 Tél. 03 89 59 03 03 - Fax 03 89 42 18 32  
 Siret 338 396 020 00017 - APE 741 C  
 e-mail : reception@foltzer.fr



**ANNEXE 7**  
**ETAT DES DETTES ECHUES ET NON ECHUES**

NOM DU CLUB :

FCM BASKET

**Attention!**

Cette annexe est une pièce obligatoire. Une absence ou un établissement non conforme entraînent un rejet du présent document par la DNCCG

DETTE	TABLEAU DES DETTES ECHUES ET NON ECHUES APPARAISSANT AU BILAN ETABLI EN DATE DU 30 JUIN 2006								
	TOTAL DES DETTES			ANALYSE DES DETTES ECHUES IMPAYEES					Montant des garanties réelles ou personnelles
	Montant global	Dettes non échues	Dettes échues impayées	-3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	+12 mois		
Emprunts									
Découverts, concours bancaires	35 000		35 000	35 000					
Fournisseurs	100 000		100 000	100 000					
Personnel	10 000	10 000							
Organismes sociaux	35 000	35 000							
Etat, taxe sur chiffre d'affaire	20 000		20 000	20 000					
Autres dettes fiscales et sociales	40 000		40 000	40 000					
Autres dettes									
	(A) 240 000	(B) 45 000	(C) 195 000	195 000				(D)	

(C) 195 000

Commentaires :

Monsieur Jean FOLTZER  
HEC

Commissaire aux Comptes

Member of the Compagnie Régionale de Comptes  
51 Avenue Aristide Briand - BP 2497  
63057 MULHOUSE CEDEX 2  
Tél. 03 89 59 03 03 - Fax 03 89 42 18 32  
03 89 020 00017 - APE 741 C  
mailto:jean.foltzer@holtzer.fr

<b>TABLEAU DES FLUX (type Banque de France 1987)</b>
--

NOM DU CLUB : FCM BASKET
-----------------------------

	Ref.	Budget 2006/2007	Estimé 30 juin 2006
Production de services vendue	FI	622 500	683 350
+ Autres produits	FQ	3 500	3 500
- Autres achats et charges externes	FW	400 200	472 800
+ Subventions d'exploitation	FO	526 469	547 000
- Impôts, taxes et versements assimilés	FX	70 000	74 903
- Salaires et traitements	FY	447 115	422 846
- Charges sociales	FZ	228 919	216 891
= Excédent Brut d'Exploitation		6 235	46 410
+ Résultat financier		-11 600	-18 000
+ Résultat exceptionnel		70 000	57 500
= Excédent Brut Global (A)		64 635	85 910
Variation de stock <sup>(1)</sup>			
+ Variation encours clients <sup>(2)</sup>			
- Variation encours fournisseurs <sup>(2)</sup>			
= Variation du Besoin en Fonds de Roulement (B)			
(A)-(B) = Excédent (Insuff.) de Trésorerie Global		64 635	85 910
- Intérêts des emprunts à payer <sup>(3)</sup>		5 600	7 100
- IS			
- Diminution des dettes financières <sup>(4)</sup>		70 000	90 000
= Flux de Trésorerie Disponible (C)		-75 600	-97 100
Acquisitions d'immobilisations			
- Cessions d'immobilisations			
= Investissement Net (D)			
Augmentation de capital			
+ Augmentation des dettes financières <sup>(5)</sup>			
= Apport en Ressources Stables (E)			
Variation des Disponibilités <sup>(6)</sup>			
Variation des Crédits bancaires courants <sup>(7)</sup>			
= Variation de Trésorerie (F)			

(1) : Il s'agit de la différence entre une moyenne prévisionnelle ou réelle des stocks de l'exercice en cours et d'une moyenne des stocks pour l'exercice précédent

(2) : Même principe pour les clients et les fournisseurs

(3) : Cette rubrique doit prendre en compte les échéanciers d'intérêts des emprunts en cours et les intérêts d'éventuels emprunts non encore souscrits (évaluation avec un taux d'intérêt moyen)

(4) : Diminution des dettes financières

(5) : Augmentation des dettes financières

(6) : Variation des disponibilités entre l'exercice en cours et l'exercice précédent

(7) : Variation des concours bancaires courants entre l'exercice en cours et l'exercice précédent

151 Avenue Aristide Briand - BP 2497  
 MULHOUSE CEDEX 2  
 68057  
 Tel. 03 89 59 03 03 - Fax 03 89 42 18 32  
 Tél. 338 396 020 00017 - APE 741 C  
 Email: reception@foltzer.fr

# RAPPORT

## DE

# SUBVENTIONS

## 2005/2006





## UTILISATION DES SUBVENTIONS DE LA SAISON 2005/2006

La saison 2005/2006 a été très encourageante au niveau la progression du club et de l'engouement suscité par les résultats auprès du public, des médias et de nos partenaires. Nous sommes confortés dans l'idée de continuer à promouvoir le basket dans notre région.

Pour la saison 2005/2006, le partenariat avec le Conseil Général nous a permis de développer nos actions avec les jeunes joueurs et notamment ceux des clubs du département.

Notre volonté se situe également dans le développement des actions sociales, éducatives et sportives. La subvention annuelle versée par votre institution nous a permis d'accroître ces actions avec les écoles, collèges, lycées ainsi qu'avec les quartiers.

Vous trouverez en annexe 1 le courrier informant les clubs du Haut-Rhin du Challenge ATLAS accompagné du calendrier où figure le nom des clubs participants, ainsi que les justificatif de nos visites dans les clubs ; en annexe 2 vous trouverez le courrier envoyer aux école pour la mise en place des opérations possibles « Basket découverte » et « Basket pédagogique », ainsi que la lettre envoyer aux collèges et lycées les invitant à venir voir un match et à un débat portant sur le thème du fair-play.

Vous trouverez en annexe 3 le tableau récapitulatif de nos actions avec des jeunes en difficultés (Foyer socioculturel, socio-éducatif, maison d'arrêt), les clubs du Haut-Rhin (Mercredi du Basket, Challenge Atlas), les écoles, les collèges et les lycées (intervention en classe, participation à un entraînement, invitation à venir voir un match).

Merci au Conseil Général pour la confiance placée dans le FCM Basket...



# SOMMAIRE

**Utilisation des subventions de la saison 2005/2006**

**Annexes :**

- \* **Annexe 1 le courrier informant les clubs du Haut-Rhin du Challenge ATLAS accompagné du calendrier où figure le nom des clubs participants, ainsi que les justificatif de nos visites dans les clubs**
- \* **Annexe 2 le courrier envoyer aux école pour la mise en place des opérations possibles « Basket découverte » et « Basket pédagogique », ainsi que la lettre envoyer aux collègues et lycées les invitant à venir voir un match et à un débat portant sur le thème du fair-play**
- \* **Annexe 3 le tableau récapitulatif de nos actions**

<b>CALENDRIER DU CHALLENGE ATLAS AVEC LES EQUIPES PARTICIPANTES</b>
---

DATES	MATCHS		Equipe 1	Equipe 2
sam/01/10/2005	FC Mulhouse	Evreux	XXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXX
ven/14/10/2005	FC Mulhouse	Antibes	Zillisheim	Illfurth
mar/25/10/2005	FC Mulhouse	Espe Chalons	FCM Basket 1	Spechbach
sam/05/11/2005	FC Mulhouse	ASJA Vichy	Lutterbach	Rixheim
sam/19/11/2005	FC Mulhouse	Aix / Maurienne	Wittenheim	Waldigoffen
mar/29/11/2005	FC Mulhouse	Charleville Mézières	XXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXX
sam/10/12/2005	FC Mulhouse	Nanterre	Dessenheim	Heimersdorf
sam/17/12/2005	FC Mulhouse	Levallois SCB	Moernach	FCM Basket 2
sam/14/01/2006	FC Mulhouse	Saint Etienne	Heguenheim	Sierentz
sam/28/01/2006	FC Mulhouse	Saint Quentin	FCM Basket 3	Colmar
sam/11/02/2006	FC Mulhouse	Nantes	XXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXX
sam/25/02/2006	FC Mulhouse	Angers	Pfastatt	Kaysersberg
sam/11/03/2006	FC Mulhouse	Quimper	XXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXX
ven/31/03/2006	FC Mulhouse	Golbey Epinal	Richwiller	Guebwiller
sam/08/04/2006	FC Mulhouse	Boulazac	Riedisheim	Altkirch
sam/29/04/2006	FC Mulhouse	Orléans	Kunheim	Kingersheim
sam/13/05/2006	FC Mulhouse	Besançon	<b>FINALE</b>	<b>FINALE</b>

XXXXXXXXXXXXXX matchs où il n'y avait pas de Challenge Atlas





Objet :  
Concours de dessin

Mulhouse,  
le 31 août 2006

Madame, Monsieur,

Pour la toute première fois, le FC Mulhouse Basket organise un concours de dessin sur le thème du basket.

Les gagnants du concours recevront de nombreux lots comme un maillot dédié, un ballon dédié, des posters dédiés, invitations à venir voir un entraînement...

Pour participer, il suffit aux de nous envoyer les dessins à l'adresse suivante :

*FCM Basket – Concours de dessin –  
33 rue de l'Illberg – BP 2456  
68057 MULHOUSE CEDEX*

**Important :** Chaque enfant devra inscrire au dos de son dessin son nom, son âge, le numéro de téléphone de ses parents.

La date limite d'envoi des dessins est fixée au mardi 28 février 2006.

Les résultats seront annoncés le soir du match du FCM Basket contre Quimper le samedi 11 mars 2006 et seront repris dans la presse. A l'occasion de cette rencontre tous les dessins seront exposés dans le hall du Palais des Sports de Mulhouse.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 03.89.43.09.95.

Vous remerciant par avance de votre participation, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sincères salutations.

Philippe Joubert



Dossier suivi par Philippe JOUBERT

Tél : 03.89.43.09.95

[contact@fcmbasket.com](mailto:contact@fcmbasket.com)

Fax : 03.89.43.11.75

Mulhouse,

Le 23 novembre 2005

Monsieur le Proviseur,

Le FC Mulhouse Basket a remporté le challenge du fair-play 2005 récompensant notre club pour son accueil, son ambiance, son respect des règles sportives, sa politique de lutte contre la violence et le respect de l'adversaire.

Ce challenge sera remis le **10 décembre 2005** à l'occasion de la rencontre **FCM Basket-Nanterre** en présence de Monsieur Jean-Marie BOCKEL, Sénateur-Maire.

Cette soirée sera également pour nous l'occasion de communiquer notre esprit fair-play et de vous associer à notre volonté de combattre la violence.

Nous avons le plaisir de vous inviter ainsi que l'une de vos classes à cette rencontre. Nous nous proposons de prendre en charge l'intégralité des billets d'entrée à ce match pour tous vos collégiens, plus 1 billet par accompagnateur (à raison d'un accompagnateur pour 7 à 8 jeunes). La participation au débat est limitée à 100 personnes tous établissements confondus.

Au programme :

- 18h30 : débat dans une salle du palais des sports sur le sport et la violence
  - En présence de la Ville de Mulhouse, du FCM Basket et d'invités surprises
- 19h50 : Remise du trophée du fair-play
- 20h00 : Coup d'envoi de la rencontre

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation en nous contactant soit par mail : [contact@fcmbasket.com](mailto:contact@fcmbasket.com), soit par téléphone au 03.89.43.09.95.

Le Président,  
Christophe RAPP



Mulhouse, le 10 novembre 2005

Dossier suivi par : Jamel BENABID  
Tel : 03 89 43 09 43  
port : 06 74 90 52 18

Madame, Monsieur,

Le FC **Mulhouse Basket** organise une opération de type animation scolaire et sportive. A cet effet, nous vous proposons deux formules :

- L'une baptisée « **Basket – Découverte** », pour laquelle nous invitons vos élèves à un match du championnat Pro B (calendrier ci-joint)
- L'autre « **Basket – Pédagogique** » pour laquelle nous proposons durant la saison sportive, de faire découvrir le sport professionnel aux élèves des écoles, collèges et lycées de Mulhouse et sa région.

Cette opération se déroule autour de trois axes :

1. Echange avec un basketteur professionnel et ou membre du staff technique pendant 1 h30 au sein de la classe ou sur un terrain de basket-ball
2. Participation d'une classe à un entraînement de l'équipe Pro
3. Invitation à un match du championnat Pro B (calendrier ci-joint)

N'hésitez donc pas à nous contacter pour que nous puissions finaliser ensemble un projet cohérent et stimulant pour vos élèves.

Pour ce faire, contactez Jamel BENABID ou Philippe JOUBERT au 03 89 43 09 95.

En espérant que ce projet trouvera toute l'attention qu'il mérite, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

J. BENABID  
FC Mulhouse Basket

TYPE	ACTIONS SOCIALES										
LIEUX	NBRE DE PERSONNES	POPULATION TOUCHEE	AGE	NBRE D'HEURES PASSES	TYPE D'INTERVENTION	PERSONNEL DU CLUB EN PRESTATION	CALENDRIER	COÛT			
FOYER SOCIO-EDUCATIF LOUIS ARMAND	25	JEUNES EN DIFFICULTES	15 A 18 ANS	6	INTERVIEW ECHANGE INITIATION AU BASKET INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	17/02/2006 19/02/2009 25/02/2006	545,46			
CENTRE WAGNER	10	JEUNES EN DIFFICULTES	15 A 18 ANS	8	INTERVIEW ECHANGES + EXPLICATIONS INITIATION AU BASKET INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	14/10/2005 18/10/2005 03/11/2005 01/12/2005	727,28			
CENTRE SOCIO-CULTUREL BEL AIR	50	JEUNES DES QUARTIERS	12 A 18 ANS	6	ECHANGE INTERVIEW/ INITIATION AU BASKET INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	25/01/2006 28/01/2006 06/02/2006	545,46			
Gendarmerie	300	JEUNES EN DIFFICULTES	9 A 12 ANS	2	MATCH-EXHIBITION	L'EQUIPE STAFF	10/10/2005	181,82			
MAISON D'ARRET	25	JEUNES EN DIFFICULTES	15 A 18 ANS	3	ECHANGE INTERVIEW/ INITIATION AU BASKET	L'EQUIPE STAFF	17/11/2005	272,73			
Club de Vieux-Ferrette	85	JEUNES	8 A 16 ANS	4	INTERVIEW/ ECHANGE INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	12/04/206 29/04/2006	363,64			
Club de Egusheim	20	JEUNES	8 A 16 ANS	3	ECHANGE INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	07/12/2005 10/12/2005	272,73			
Club de Aitkirch	55	JEUNES	8 A 12 ANS	4	VISITE DU PALAIS INVITATION A UN MATCH CHALLENGE ATLAS	L'EQUIPE STAFF	08/04/2006	363,64			
Club de Colmar	80	JEUNES	8 A 12 ANS	9	INTERVIEWS ECHANGES INITIATIONS AU BASKET VISITE DU PALAIS INVITATION A UN MATCH CHALLENGE ATLAS	L'EQUIPE STAFF	11/01/2006 14/01/2006 28/01/2006	818,19			
Club de Dessenheim	35	JEUNES	8 A 12 ANS	4	VISITE DU PALAIS INVITATION A UN MATCH CHALLENGE ATLAS	L'EQUIPE STAFF	10/12/2006	363,64			
Club de Guebwiller	100	JEUNES	8 A 12 ANS	4	INTERVIEWS ECHANGES INITIATIONS AU BASKET VISITE DU PALAIS INVITATION A UN MATCH CHALLENGE ATLAS	L'EQUIPE STAFF	08/03/2006 11/03/2006 31/03/2006	363,64			

## CLUBS SPORTIFS

Club de Hegenheim	80	JEUNES	8 A 16 ANS	4	INVITATION A UN MATCH EXPLICATIONS INITIATION AU BASKET	L'EQUIPE STAFF	14/01/2006	363,64
Club de Heimersdorf	30	JEUNES	8 A 12 ANS	4	VISITE DU PALAIS INVITATION A UN MATCH CHALLENGE ATLAS	L'EQUIPE STAFF	10/12/2005	363,64
Club de Kaysersberg	40	JEUNES	8 A 12 ANS	4	VISITE DU PALAIS INVITATION A UN MATCH CHALLENGE ATLAS	L'EQUIPE STAFF	25/02/2006	363,64
Club de Kingersheim	50	JEUNES	8 A 12 ANS	4	VISITE DU PALAIS INVITATION A UN MATCH CHALLENGE ATLAS	L'EQUIPE STAFF	29/04/2006	363,64
Club de Kunheim	55	JEUNES	8 A 12 ANS	4	VISITE DU PALAIS INVITATION A UN MATCH CHALLENGE ATLAS	L'EQUIPE STAFF	29/04/2006	363,64
Club de Luttenbach	35	JEUNES	8 A 12 ANS	4	VISITE DU PALAIS INVITATION A UN MATCH CHALLENGE ATLAS	L'EQUIPE STAFF	05/11/2005	363,64
Club de Moernach	25	JEUNES	8 A 12 ANS	4	VISITE DU PALAIS INVITATION A UN MATCH CHALLENGE ATLAS	L'EQUIPE STAFF	17/02/2005	363,64
Club de Morschwiller	80	JEUNES	8 A 12 ANS	2	INVITATION A UN MATCH EXPLICATIONS INITIATION AU BASKET	L'EQUIPE STAFF	02/11/2005 05/11/2005	181,82
Club de Ollingue- Durn	120	JEUNES	8 A 16 ANS	2	INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	10/12/2005	181,82
Club de Pfersatt	50	JEUNES	8 A 12 ANS	4	VISITE DU PALAIS INVITATION A UN MATCH CHALLENGE ATLAS	L'EQUIPE STAFF	25/02/2006	363,64
Club de Richwiller	115	JEUNES	8 A 16 ANS	3	INTERVIEWS ECHANGES INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	31/03/2006	272,73
Club de Riedisheim	60	JEUNES	8 A 12 ANS	4	VISITE DU PALAIS INVITATION A UN MATCH CHALLENGE ATLAS	L'EQUIPE STAFF	08/04/2006	363,64
Club de Rixheim	80	JEUNES	8 A 12 ANS	4	VISITE DU PALAIS INVITATION A UN MATCH CHALLENGE ATLAS	L'EQUIPE STAFF	28/01/2006	363,64
Club de Ruelisheim	90	JEUNES	8 A 16 ANS	2	INTERVIEW ECHANGE INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	08/02/2006 11/02/2006	181,82
Club de Sierentz	85	JEUNES	8 A 16 ANS	3	VISITE DU PALAIS INVITATION A UN MATCH CHALLENGE ATLAS	L'EQUIPE STAFF	14/01/2006	272,73

Club de Spechbach	55	JEUNES	8 A 12 ANS	4	INTERVIEWS ECHANGES INITIATIONS AU BASKET VISITE DU PALAIS INVITATION A UN MATCH CHALLENGE ATLAS	L'EQUIPE STAFF	10/05/2006 13/05/2006	363,64
Club de Waldigoffen	35	JEUNES	8 A 12 ANS	4	VISITE DU PALAIS INVITATION A UN MATCH CHALLENGE ATLAS	L'EQUIPE STAFF	19/11/2006	363,64
Club de Wittenheim	40	JEUNES	8 A 12 ANS	4	VISITE DU PALAIS INVITATION A UN MATCH CHALLENGE ATLAS	L'EQUIPE STAFF	19/11/2006	363,64
Club de Zillisheim	50	JEUNES	8 A 12 ANS	4	VISITE DU PALAIS INVITATION A UN MATCH CHALLENGE ATLAS	L'EQUIPE STAFF	14/10/2006	363,64
COLLEGE DE BOURTZWILLER	22	JEUNES	12 A 14 ANS	6	INTERVIEW EXPLICATIONS INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	01/02/2006 07/02/2006 11/02/2006	545,46
E. STE URSULE	55	JEUNES	8 ANS	12	INTERVIEW SEANCE D'INITIATION ETUDE D'UN MATCH OBSERVATION D'UN ENTRAINEMENT TABLE RONDE AVEC LE DIRECTEUR SPORTIF INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	20/10/2005 18/11/2005 12/12/2005 11/01/2006 17/02/2006 11/03/2006	1090,92
E.LLLEFURTH	55	JEUNES	6 A 8 ANS	12	INTERVIEW SEANCE D'INITIATION ETUDE D'UN MATCH OBSERVATION D'UN ENTRAINEMENT TABLE RONDE AVEC LE DIRECTEUR SPORTIF INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	14/11/2005 22/11/2005 01/12/2005 06/12/2005 09/01/2006 14/01/2006	1090,92
E. BESANVAL BRUNSTATT	100	JEUNES	10 ANS	6	INTERVIEW INITIATION AU BASKET INVITATION A UN ENTRAINEMENT INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	24/01/2006 27/01/2006 28/01/2006	545,46

ECOLES

	E. BARTHOLDI	55	JEUNES	10 ANS	8	INITIATION AU BASKET INTERVIEW/ EXPLICATIONS	L'EQUIPE STAFF	06/04/2006 10/04/2006 18/04/2006 29/04/2006	727,28
	LYCEE STORCK GUEBWILLER	30	JEUNES	16 ANS	6	DEBAT INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	10/12/2005	545,46
	EE DIDENHEIM	45	JEUNES	10 ANS	8	INITIATION AU BASKET INVITATION A UN ENTRAINEMENT INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	01/03/2006 10/03/2006 28/03/2005 31/03/2005	727,28
	LYCEE JEANNE D'ARC	30	JEUNES	16 ANS	5	DEBAT INVITATION MATCH	L'EQUIPE STAFF	10/12/2005	454,55
	LYCEE MONTAIGNE	60	JEUNES	15 A 17 ANS	5	DEBAT INVITATION MATCH	L'EQUIPE STAFF	10/12/2005	454,55
<b>TOTAL</b>		<b>2412</b>			<b>179</b>				<b>17181,99</b>

TABEAU PREVISIONNEL DES ACTIONS SOCIALES, SCOLAIRES ET SPORTIVES POUR LA SAISON 2006/2007

ANNEXE 4

ANNEXE 4

TYPE	LIEUX	NBRE DE PERSONNES	POPULATION TOUCHEE	AGE	NBRE D'HEURES PREVUES	TYPE D'INTERVENTION	PERSONNEL DU CLUB EN PRESTATION	PREVU POUR	COUT PREVU
ACTIONS SOCIALES	FOYER RENE CAILLET	100	ADULTES EN DIFFICULTE	16 a 60 ANS	8	INITIATION AU BASKET INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	SAISON 06 07	608,00 €
	CENTRE DROUOT	25	JEUNES EN DIFFICULTES	15 A 18 ANS	6	INTERVIEW ECHANGES + EXPLICATIONS INITIATION AU BASKET INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	mars-07	456,00 €
	CENTRE READAPTATION MULHOUSE	150	ADULTES EN FORMATION	+ de 18 ANS	25	MATCH EXHIBITION + VISITE DU CENTRE + INVITATION PERMANENTE DES STAGIAIRES CRM		SAISON 06 07	1 900,00 €
	MAISON CROIX ROUGE	50	JEUNES EN DIFFICULTES	12 à 18 ANS	6	INVITATION A UN ENTRAINEMENT + INVITATION A UN MATCH		octobre-06	456,00 €
	ASSOCIATION QUARTIERS LIBRES	600	JEUNES DES QUARTIERS	12 A 18 ANS	20	RENCONTRE AVEC LES JOUEURS INITIATION AU BASKET INVITATION A PLUSIEURS MATCHS	L'EQUIPE STAFF	SAISON 06 07	1 520,00 €
	GENDARMERIE	500	JEUNES EN DIFFICULTES	9 A 12 ANS	24	MATCH-EXHIBITION INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	SAISON 06 07	1 824,00 €
	MAISON D'ARRET	30	JEUNES EN DIFFICULTES	18-25 ans	6	ECHANGE INTERVIEW INITIATION AU BASKET	L'EQUIPE STAFF	avril-07	456,00 €
	BERWILLER	60	JEUNES	8 A 16 ANS	6	ECHANGE INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	octobre-06	456,00 €
	HEIMERSDORF	140	JEUNES	8 A 16 ANS	12	INTERVIEWS ECHANGES INITIATIONS AU BASKET INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	octobre-06	912,00 €
	ZLISHEIM	180	JEUNES	8 A 16 ANS	6	INTERVIEW ECHANGE INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	novembre-06	456,00 €
CLUBS SPORTIFS	ILLFURTH	160	JEUNES	8 A 16 ANS	12	INTERVIEW ECHANGE INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	décembre-06	912,00 €
	WITTENHEIM	100	JEUNES	8 A 16 ANS	6	INTERVIEW ECHANGE INTERVIEWS	L'EQUIPE STAFF	décembre-06	456,00 €
	RUELSHEIM	120	JEUNES	8 A 16 ANS	6	ECHANGES INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	janvier-07	456,00 €
	ILLZACH	65	JEUNES	8 A 16 ANS	6	INITIATION AU BASKET INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	janvier-07	456,00 €
	SIRENTZ	90	JEUNES	8 A 16 ANS	6	INTERVIEW ECHANGES + EXPLICATIONS	L'EQUIPE STAFF	février-07	456,00 €
	REININGUE	120	JEUNES	8 A 16 ANS	12	INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	février-07	912,00 €
	RUSTENHART	60	JEUNES	8 A 16 ANS	6	INITIATION AU BASKET INTERVIEW EXPLICATIONS	L'EQUIPE STAFF	mars-07	456,00 €
	COLMAR	80	JEUNES	8 A 16 ANS	6	INVITATION A UN MATCH EXPLICATIONS INVITATION AU BASKET	L'EQUIPE STAFF	mars-07	456,00 €
	10 AUTRES CLUBS	1000	JEUNES	8 A 16 ANS	80	INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	Février - juin 07	6 080,00 €



ECOLES

COLLEGE DE BOURTZWILLER	20	JEUNES	12 A 14 ANS	10	INTERVIEW EXPLICATIONS INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	DECEMBRE 06	760,00 €
E. STE URSULE	60	JEUNES	8 ANS	16	INTERVIEW SEANCE D'INITIATION ETUDE D'UN MATCH OBSERVATION D'UN ENTRAINEMENT TABLE RONDE AVEC LE DIRECTEUR SPORTIF INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	1er trimestre 07	1 216,00 €
E. JEANNE D'ARC	60	JEUNES	6 A 8 ANS	12	INTERVIEW SEANCE D'INITIATION ETUDE D'UN MATCH OBSERVATION D'UN ENTRAINEMENT TABLE RONDE AVEC LE DIRECTEUR SPORTIF INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	février, mars, avril et mai 2006	912,00 €
COLLEGE KENNEDY	25	JEUNES	14 ans	30	SUVI DE PROJET PEDAGOGIQUE ANNUEL INITIATION AU BASKET	L'EQUIPE STAFF	OCTOBRE - MAI	2 280,00 €
E. E. WITTENHEIM	30	JEUNES	8 ANS	8	INTERVIEW EXPLICATIONS INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	A DEFINIR	608,00 €
EE SUD SAUSHEIM	50	JEUNES	8 ANS	6	INTERVIEW INVITATION A UN ENTRAINEMENT INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	mars-06	456,00 €
LYCEE ST JOSEPH DE CLUNY	30	JEUNES	16 ANS	4	INTERVIEW INITIATION AU BASKET INVITATION A UN ENTRAINEMENT INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	janvier et mars 2006	304,00 €
ECOLE BARTHOLDI	30	JEUNES	9 ANS	4	INTERVIEW INVITATION A UN ENTRAINEMENT INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	avril et mai 2006	304,00 €
EE DIDENHEIM	50	JEUNES	10 ANS	4	INTERVIEW INITIATION AU BASKET INVITATION A UN ENTRAINEMENT INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	décembre et février 2006	304,00 €
LYCEE LOUIS ARMAND (internat)	50	JEUNES	16 à 18 ans	12	INTERVIEW INVITATION A UN ENTRAINEMENT INVITATION A UN MATCH	L'EQUIPE STAFF	SAISON 06 07	912,00 €

CHALLENGE ATLAS SOLINEST									
HEIMERSDORF	25	JEUNES	8 A 12 ANS	4	INVITATION MATCH PARTICIPATION AU CHALLENGE ATLAS	STAFF	octobre-06	304,00 €	
OLTINGUE	25	JEUNES	8 A 12 ANS	4	INVITATION MATCH PARTICIPATION AU CHALLENGE ATLAS	STAFF	octobre-06	304,00 €	
RIEDISHEIM	25	JEUNES	8 A 12 ANS	4	INVITATION MATCH PARTICIPATION AU CHALLENGE ATLAS	STAFF	novembre-06	304,00 €	
FCM BASKET	25	JEUNES	8 A 12 ANS	4	INVITATION MATCH PARTICIPATION AU CHALLENGE ATLAS	STAFF	novembre-06	304,00 €	
ZILLISHEIM	25	JEUNES	8 A 12 ANS	4	INVITATION MATCH PARTICIPATION AU CHALLENGE ATLAS	STAFF	décembre-06	304,00 €	
SPECHBACH	25	JEUNES	8 A 12 ANS	4	INVITATION MATCH PARTICIPATION AU CHALLENGE ATLAS	STAFF	décembre-06	304,00 €	
8 AUTRES CLUBS	200	JEUNES	8 A 12 ANS	4	INVITATION MATCH PARTICIPATION AU CHALLENGE ATLAS	STAFF	fin de saison 0607	304,00 €	
SIERENTZ	25	JEUNES	8 A 12 ANS	4	INVITATION MATCH PARTICIPATION AU CHALLENGE ATLAS	STAFF	janvier-07	304,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>4085</b>			<b>397</b>				<b>30 172,00 €</b>	

**CALENDRIER DES MERCREDIS SPORTIFS DU CONSEIL GENERAL**

2006/2007

DISCIPLINE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	
BASKETBALL	18 octobre 2006	15 novembre 2006	6 décembre 2006	17 janvier 2007	7 février 2007	7 mars 2007		16 mai 2007	
	WITTENHEIM	LEUFURTH	RUMERSHEIM	WALDIGHOFFEN	CARSPACH	THANN		RIMBACH	
	GYMNASE COUBERTIN	Salle Polyvalente	Salle Polyvalente	Salle N'Katz	Gymnase Plesstier	Centre Sp Bourger		COSEC Masevaux	
	USW	CSM	ASLG	CSSPP	BCSG	BCT		CSSA	
	SPIEGEL	HARTMANN	HABIG	DEMUTH	HARTMANN	HABIB		REITZER	